



# DÉLIBÉRATION N°2026/04/04

## Création des comités consultatifs locaux

L'an deux mille vingt-six le 14 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur VIOLA Laurent, Maire,

**Etaient présents :** Laurent VIOLA / Daniel ROLLAND / Céline TURPIN / Claude WAMBA / Virginie SASSIN / Xavier EUVERTE / Nadine NAHAS / Mathieu GUÉRIDON / Cinthia CARLIER / Laurent DAIME / Véronique TÊTEFORT / Fabrice SPECQUE / Céline CARTIER / Yves BLANCHARD / Gwenaëlle BRAULT / François AMIOT / Frédéric DÉTAVE / Anna SCALA / Claude WOZNIAC-LECLERCQ / Sylvie POYÉ / Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Christelle TERRE / Estelle SUEUR

**Etaient absents :** Nadia AMAR (Pouvoir à Xavier EUVERTE) – Laétitia LAHORTE (Pouvoir à Daniel ROLLAND) - Jean-Michel MAZET (pouvoir à Frédéric BESSET)

**Secrétaire de séance :** Céline CARTIER

En exercice : 27

Présents : 24

Procurations : 3

Votants : 27

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2143-2 du C.G.C.T., indiquant que le Conseil Municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Il en fixe la composition sur proposition du Maire.

Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le Maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Considérant les préoccupations principales de la nouvelle équipe sur les sujets du quartier Jean Macé, pour lequel il convient d'associer les différentes parties prenantes autour du projet (enseignants, association des résidents de la Buissonnière, riverains) et autres lupoviens intéressés par la question.

Considérant qu'il convient d'aborder plus largement les sujets de circulation et de stationnement avec les lupoviens concernés par secteur et/ou intéressés par la question,

Considérant la nécessité de prendre en compte la représentation de chacune des 2 listes au conseil municipal, la représentation des élus dans les différents comités consultatifs sera sur la même base de représentation que pour les commissions municipales, soit 5 membres de la majorité et 1 de l'opposition,

Considérant que les membres non désignés au sein du Conseil municipal seront désignés par le Maire par arrêté à sa discrétion, sur la base de l'intérêt sur les sujets à aborder et dans la limite de 7 personnes dont un membre de la liste Ensemble pour vous non élu au Conseil Municipal,

Considérant que les comités consultatifs peuvent faire appel à tout partenaire pour obtenir des explications techniques (Assistant à Maitrise d'ouvrage, promoteur, Conseil départemental, Education Nationale...) afin de mieux rendre leurs avis,

Le conseil municipal décide de la création des comités consultatifs suivants :

Le comité consultatif relatif au quartier Jean Macé, présidé par Monsieur Xavier EUVERTE avec pour membres issus du conseil municipal :

Liste « La parole aux lupoviciens »

- **Xavier EUVERTE**
- Cinthia CARLIER
- François AMIOT
- Nadia AMAR
- Claude WOZNIAK-LECLERQ
- 

Liste « Ensemble pour vous »

- Frédéric BESSET

Les autres membres du comité sont les représentants des enseignants (Directrice), de l'association des résidents de la Buissonnière, des autres riverains et des lupoviciens intéressés par le sujet. Ils sont désignés par arrêté du Maire dans la limite de 7 personnes dont un membre de la liste Ensemble pour vous non élu au Conseil Municipal.

a) Le comité consultatif relatif à la circulation et au stationnement, présidé par Monsieur Mathieu GUÉRIDON avec pour membres issus du conseil municipal :

Liste « La parole aux lupoviciens »

- **Mathieu GUÉRIDON**
- Xavier EUVERTE
- Laurent DAIME
- Fabrice SPECQUE
- Céline CARTIER

Liste « Ensemble pour vous »

- Laurent TARASSI

Les autres membres du comité sont les représentants des lupoviciens intéressés ou déjà concernés par le sujet. Ils sont désignés par arrêté du Maire dans la limite de 7 personnes dont un membre de la liste Ensemble pour vous non élu au Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

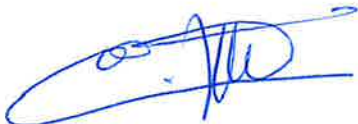
Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint Leu d'Esserent, le 14 avril 2026

Date de la convocation le 8 avril 2026

Le secrétaire de séance,

Céline CARTIER



Le Maire,

Laurent VIOLA